



Communiqué de presse

Lausanne, le 24 avril 2009

Les délais d'attente aux urgences du CHUV baissent de 30%

A la demande du chef du DSAS, la direction du CHUV a développé plusieurs mesures afin de diminuer les délais d'attente au Service des urgences. Les résultats sont probants puisque la durée d'attente a diminué de 30% pour l'ensemble des patients et de 80% pour le traitement des cas chirurgicaux courants. Ces baisses sont d'autant plus remarquables que le nombre de patients traités a, lui, augmenté de 8%.

Les urgences sont toujours plus fréquemment le lieu de traitement de premier recours. De fait, celles du CHUV ont connu une augmentation importante du nombre de cas : 8% l'an dernier.

Si les affections graves et les accidents ont toujours pu être traités en priorité, les cas de chirurgie plus courants subissaient des délais d'attente en augmentation constante. Forts de ce constat, Pierre-Yves Maillard, chef du DSAS et Pierre-François Leyvraz, directeur du CHUV ont mis au point diverses mesures pour accélérer la prise en charge. Celles-ci ont pu être développées grâce à l'augmentation de la subvention du CHUV de 5 millions de francs ainsi qu'aux efforts importants des différentes équipes médicales et de soins.

Ainsi, une voie rapide pour les «petits cas» chirurgicaux a été créée et de nouvelles ressources financières et en personnel ont permis d'atteindre des résultats considérables. Alors que le Service des urgences a traité 2621 patients de plus en 2008 qu'en 2007, le temps d'attente a diminué de 30% pour atteindre une durée moyenne d'une trentaine de minutes. Les délais d'attente pour les petits cas chirurgicaux ont, eux, baissé de 80%.